

Directeur : B.DHERSE

Projet pédagogique

Organisateur: Association TRASSO

Périscolaire Pause Méridienne ALSH

Année 2021- 2022

Sommaire:

I°) Présentation

L'association et domaines d'intervention Le cadre Le fonctionnement

II°) Le public visée

Les caractéristiques du public accueilli L'accueil des enfants en situation de handicap Les relations parents/familles

III°) Les objectifs

Le projet éducatif de l'association Les objectifs généraux et opérationnels Les projets d'animations

IV°) Les Moyens

L'équipe pédagogique Les locaux Les partenaires La journée type

V°) Evaluations

Les réunions d'équipes Evaluations des actions d'équipe Les critères d'évaluations

I°) Présentation

TRASSO est une association de **loi 1901** qui a pour objet **d'organiser et de gérer des activités de loisirs et d'éducation de proximité**, visant à améliorer la qualité de vie des familles. Elle est l'organisateur de **l'accueil collectif de mineurs** soit, de l'accueil périscolaire (matins, midis, soirs et mercredis en période scolaire) et de l'accueil de loisirs (petites et grandes vacances)

Les locaux sont situés à Tracy le Val au 2A rue du Général de Gaulle. Ouverts depuis Juillet 2018, ils ont été construits pour regrouper toutes les activités au même endroit (Périscolaire, cantine, ALSH)

Le cadre légale

Les différentes activités de TRASSO sont habilitées par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Ces activités sont donc soumises à la réglementation des accueils de loisirs : Encadrements, sorties, activités...

Le fonctionnement

<u>Le périscolaire</u> fonctionne tous les jours en période scolaire. Les horaires d'ouverture sont pour le matin de 7h30 jusqu'au départ en bus et à l'école du Moulin, et pour le soir dès l'arrivée des enfants (environ 16h45) jusque 18h30.

La restauration scolaire : accueille les enfants à la descente du bus et à la sortie de l'école du Moulin vers 11h50, jusqu'à la remonter dans le bus vers 13h15 et l'ouverture de l'école du Moulin vers 13h40.

Le mercredi périscolaire : fonctionne tous les jours en période scolaire. Les horaires d'ouverture sont échelonnées le matin et le soir (7h30-9h00 / 17h00-18h30). L'inscription se fait à la journée, mais le repas est facultatif.

Les ALSH: fonctionne tous les jours en période de vacances. Les horaires d'ouverture sont échelonnées le matin et le soir (7h30-9h00 / 17h00-18h30). L'inscription se fait à la journée, mais le repas est facultatif. Pour les vacances de Juillet les inscriptions se font à la semaine, et le repas est facultatif

4 semaines de fermeture annuelle sont observées, 3 semaines sur le mois d'AOUT, et 1 semaine sur les vacances de NOEL

II°) Le Public visée.

La structure accueille les enfants de 2 à 11 ans, scolarisés dans le RPI de Tracy-le -mont et Tracy-le-val, sur l'ensemble des activités. Il regroupe 4 écoles : pour les maternelles, l'école du Val Mont et pour les primaires, l'école du Moulin (CP-CE1), l'école de Tracy le Val (CE1-CE2) et l'école Jean Couvert (CM1-CM2).

Au mois de Juillet nous ouvrons un accueil jeune à destination des collégiens (11-15 ans).

Caractéristiques du Public accueilli

Chaque tranche d'âge a des stades de développements différents. Nous prenons en compte ces différences lorsque nous élaborons nos projets et nos activités.

Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, la toilette, sont des temps d'activités au même titre que le jeu ou le sport. Un enfant a des besoins et mis à part les besoins vitaux qui sont manger, dormir, prendre soin de soi, il y a aussi :

- le besoin de reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères
- le besoin de rythmes de vie réguliers
- le besoin de calme, de douceur
- le besoin de jouer, de rêver, d'imaginer
- le besoin d'être écouté, de s'exprimer
- le besoin de se retrouver seul et d'agir seul

Accueil des enfants en situation de handicap

« Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant

Les relations parents/familles

Les Moyens de communication:

- Mailing liste et échanges téléphoniques : rappel des dates d'inscription, prise en compte des absences ou inscriptions, modifications...
- Un blog et un Facebook : retrace les journées de l'accueil de loisirs, valorise des projets
- Le site Internet des mairies : présentation du Projet Éducatif de l'Association, présentation des projets durant les vacances ou mercredis, modalités d'inscriptions, fiches sanitaires à télécharger ainsi que les fiches d'inscription, la vie du centre, des instances...- Réunions d'informations : pour les camps afin de présenter le projet, l'équipe et le lieu du séjour
- Affiches : Réalisation de documents pour les périodes de vacances, les manifestations

Des temps d'échanges :

- -Le temps d'accueil : le matin ou le soir. Permet le dialogue à propos de la journée passée, de problèmes rencontrés...
- -Assemblée Générale : l'occasion les parents de prendre connaissances des projets de l'année, présenter le budget, le bureau, le conseil d'administration... Inviter de nouveaux parents à rejoindre l'association.
- -Fête du centre et de fin d'année : Fin Juin et Fin Juillet, après les grandes vacances soirée organisée par l'association pour prendre le temps de parler ensemble des vacances passées (camps, sorties...). Présentation du projet de l'été et valorisation des réalisations des enfants.

Les résultats attendus :

- Meilleure sensibilisation sur le rôle éducatif de l'accueil de loisirs en expliquant nos objectifs, notre organisation, en sollicitant les parents pour avoir leur opinion (sondage par exemple).
- La concertation est importante car permet un climat de confiance, une connaissance du contenu éducatif.
- L'échange de compétences, pour que les parents participent activement dans la vie de l'accueil de loisirs

III°) Objectifs du projet éducatif

Le projet pédagogique est la déclinaison du projet éducatif de l'association TRASSO.

Rappels des objectifs éducatifs

- Favoriser l'autonomie, la coopération et l'engagement
- Développer le sens des responsabilités et la motivation
- Respect et Dignité

Nos intentions éducatives

En accord avec nos valeurs respectives, nos intentions éducatives l'accueil périscolaire et de loisirs

1) Favoriser la socialisation de l'enfant

L'accueil périscolaire et de loisirs, est un lieu collectif où se retrouve des enfants différents par leurs caractères, leur personnalité, leur origine ... nous avons pour vocation de véhiculer le respect, la tolérance, l'entraide et la patience.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?	
Intégrer les enfants dans la mise en place de règles de vie	 ® Mettre en place des règles de vie sous forme ludique (représenter sous forme de dessins, jeux des couleurs) ® Participation à l'oral des plus grands pour la mise en place des règles de vie. ® Participer à l'affichage dans chaque salle 	
	® Faire des points régulièrement (Chaque cycle/Début de vacances), et leur demander de les expliquer.	
Respecter de soi et des autres	 Être fair-play dans les jeux. Montrer l'exemple en tant qu'adultes. Développer la confiance en soi chez les enfants Être vigilant aux formules de politesse (attendre le silence, et dire bonjour aux enfants) 	
Respecter les règles de vie	Etre vigilant et sanctionner quand il le faut plus expliquer pourquoi l'enfant a été sanctionné (Mise en place du protocole) COHERENCE EDUCATIVE Expliquer et adapter les règles de vie selon les tranches d'âges et les situations Faire preuve de fermeté => COHESION entre animateurs	
Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes	 ® Permettre aux grands d'aider les plus petits en leur donnant des responsabilités ® Durant les jeux mélanger les petits et les grands ® Favoriser l'entraide entre les camarades dans les activités ® Améliorer la participation dans la vie quotidienne des enfants avec les animateurs. 	
Permettre à chacun de pouvoir s'exprimer	Mettre en place un tableau météo/anniversaire S'écouter les uns les autres Créer une boite à idée Faire des bilans/régulations sous différentes formes Lancer des débats avec les plus grands Avoir un relais représenté par les délégués de TRASSO	
Favoriser l'intégration de chacun	 ® En tant qu'animateur, motiver les plus discrets, pour qu'ils se mettent plus en avant ® Donner la parole à tout le monde sans forcer ® Varier la façon de faire les équipes ® Veiller à ce qu'un enfant ne soit pas isolé du groupe ® Donner des rôles à ceux qu'ils ne veulent pas jouer 	

2) <u>Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant</u>

En tant que structure d'accueil pour enfant, nous voulons permettre à chacun d'évoluer à son rythme, selon son âge et ses capacités. Mais également qu'il prenne conscience qu'il est acteur de la vie de l'accueil, et donc de le responsabiliser.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?		
	® Nommer des responsables pour le débarrassage des		
	tables en recyclage.		
Transmettre la notion de responsabilité écologique	® Monter des projets sur le recyclage, et/ou		
	l'environnement		
	® Création et utilisation d'un jardin		
	® Lors des sorties, veiller à ne pas laisser des déchets		
	® Participation des enfants aux composteurs pour recycler		
	les déchets pour la mise en place d'un jardin		
	® Faire des activités avec des matériaux de recyclage		
	® Mise en place et/ou participation à la vie d'un poulailler		
Offrir des opportunités d'apprentissage	® Apprentissage des taches de vie quotidienne		
	® Laisser utiliser aux enfants de nouveaux ustensiles et		
	matériaux mais avec surveillance.		
	® En tant qu'animateur, savoir évaluer le degré		
	d'autonomie des enfants et adapter son aide.		
	® Mettre en place des projets personnels afin de		
	découvrir de nouvelles choses		
	® Apprendre à manger correctement.		
	® Demander aux enfants de participer à la vie quotidienne		
Permettre à l'enfant de faire	(vaisselle, balai, débarrasser les tables)		
des choix et d'en être responsable	® Aller au bout de son engagement (rappeler à l'enfant		
	son volontariat, ou qu'il fait partie d'une équipe)		
	® Election d'enfants en tant que délégués, qui		
	proposeront de nouvelles idées pour les activités		
	Planifier une journée d'accueil de loisirs, un moment		
Etro « actour » do cos tomas	d'activité choisie par les enfants		
Etre « acteur » de ses temps de loisirs	B Laisser des temps libres aux enfants, avec des espaces		
	de jeux différents		
	® Mettre en place un roulement, faire les différentes		
	tâches de vie quotidienne au périscolaire et ALSH		
Améliorer la participation les enfants aux taches de vie quotidienne	(rangement/nettoyage) par différents enfants		
	Demander aux enfants de participer au service du midi		
	Demanuel aux emants de participer au service du mui		
	Améliorer le rangement des jeux de société et en		
	prendre soin.		

3) Inculquer le dépassement de soi

Consiste à aller au-delà de ses capacités dans l'effort et la persévérance afin de surmonter une difficulté. Lorsque l'enfant se trouve en situation d'échec, l'animateur doit réagir et adapter l'activité physique ou manuelle ou même dans les différents moments de la journée, pour mettre les compétences de l'enfant en avant et lui permettre de la réussir.

Objectifs opérationnels	Comment ? Par quels moyens ?		
Etre un participant actif des temps d'activités	 ® En tant qu'animateur être motivant et motiver les participants (Rôle de l'animateur) ® Animer de façon dynamique pour motiver tout le monde 		
	® Diversifier les activités		
Favoriser l'activité physique	® Mettre en place des jeux et activités sportives		
	® Sortie pédestre, sortie vélo		
	® Proposer de nouveaux jeux		
Se dépasser face à l'échec, et faire en sorte qu'ils finissent ce qu'ils entreprennent	® Adapter les activités lorsque les enfants sont en		
	difficulté, ne pas les laisser en situation d'échec B Encourager et accompagner les enfants		
	® Ne pas chercher le résultat avec les enfants, mais plutôt atteindre les objectifs pédagogiques.		
Faire prendre conscience à l'enfant de son engagement	® Rôle de chef d'équipe, avoir un rôle de leader		
	 ® Avoir conscience de son engagement au sein d'une équipe ® Rôle de délégué 		
Favoriser l'esprit d'équipe	Mettre en place des jeux de coopération et cohésion Leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas individualiste mais qu'ils font partis d'un collectif.		

Les projets d'animation

Benjamin DHERSE, coordonne l'écriture des projets d'animation et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'animation détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser les objectifs de leurs ateliers et son déroulement à travers les fiches d'activités. L'équipe de direction propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation.

Les projets sont conservés au classeur des activités. Florine et Benjamin font un point régulièrement sur les fiches et conseillent les animateurs sur la formulation des objectifs.

Entre chaque période de vacances l'équipe monte un projet en commun sur un thème, et donc les activités s'articuleront autour de ces projets.

Sur les vacances scolaires, nous procédons de la même façon.

Ensuite chaque animateur peut mettre en place son propre projet avec l'aide et la validation du coordinateur. Par exemple : projet cuisine, projet sport, projet théâtre...

V°) Les Moyens

L'Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée du responsable d'animation, de 4 animatrices et de 2 aides cuisinières

Benjamin DHERSE – Responsable d'animation	BAFA/BAFD

Florine GOURDON – Animatrice – Responsable d'activité BAFA/BAFD

LOREAU Carolanne – Animatrice
 BAFA

MAILLARD Océane – Animatrice
 BAFA/Stagiaire BAFD

DAUCHEZ MANON – Stagiaire
 Stagiaire BAFA

■ Bernadette GOURDON – Aide Cuisinière

Nadège – Aide Cuisinière
 CAP Petite Enfance

Un responsable d'animation (Directeur)

Son domaine de compétence porte sur :

- l'engagement dans le contexte social, éducatif et culturel
- L'élaboration et la garantit du projet pédagogique
- la gestion de l'équipe d'animation
- De créer une dynamique d'équipe et une implication de tous dans le travail au quotidien
- la gestion financière, matérielle et administrative des activités
- la relation avec les partenaires, les intervenants et les familles

Un responsable d'activité (Adjoint)

Son domaine de compétence porte sur :

- La gestion de l'équipe du périscolaire et veille au respect du projet pédagogique
- Gestion financière, matérielle et administrative lorsque le responsable n'est pas là.

5 animateurs diplômés, stagiaires ou non diplômés

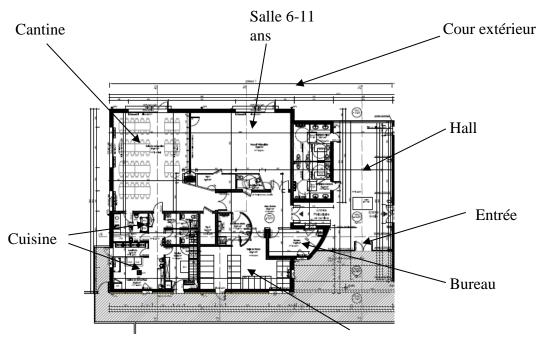
Ils ont pour fonctions:

- l'animation des différents moments de la journée
- la préparation des activités, leur mise en place et le rangement
- Respecter la réglementation
- Animer faire vivre jouer avec
- de veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- de respecter les lieux, le matériel
- D'impliquer les enfants dans la vie quotidienne, la vie collective
- De favoriser l'intégration de chacun dans la vie du groupe
- l'application des règles de vie
- Gérer les temps de repas
- de mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique
- de participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan et de supervision

Nous sommes tous garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Nous nous devons de donner une bonne image de la structure, et de gagner la confiance des parents. Pour cela, la tenue, le comportement, le langage et l'attitude doivent être irréprochables.

Les Locaux:



Salle 2-5 ans

- La grande salle d'activités :

Elle est utilisée pour l'accueil des enfants, le gouter du périscolaire, et les activités des grands en ALSH. Elle comporte

- 1 grande salle d'activités (aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir librement)
- 2 espaces toilettes (Fille/Garçon)
- 1 Point d'eau
- 1 Salle matériel
- 1 accès à la cour extérieure

- Salle des maternelles :

- 1 salle d'activités (aménagés pour que l'enfant puisse s'épanouir librement)
- 1 espace Nuit/repos (Salle informatique de l'Ecole du Moulin)
- 1 espace toilette adapté aux tous petits

- La salle de restauration

La grande salle où nous aménagerons un espace repas, avec du mobilier adapté aux petits et grands.

La salle de restauration à point d'eau, 2 accès cuisine pour le propre et le sale.

1 accès à la cour extérieur

Les partenariats :

- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure
- la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- La Mairie de Tracy-le Mont qui subventionne les ALSH selon la fréquentation des enfants de ce village
- Le RPI qui subventionne le périscolaire et la restauration et met à notre disposition les locaux.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats.

Le rythme de la journée

Pour l'accueil périscolaire

7h30 - 9h00 : accueil échelonné.

Des ateliers seront à leur disposition : lecture, jeux de société, dessin, jouer mais aussi ne rien faire, car chacun s'installe à son rythme.

3 animateurs proposent une activité réfléchie en préparation. Les enfants peuvent ou non participés aux activités. Les enfants sont amenés au bus ou à l'Ecole du Moulin.

16h50 – 17h00: Les enfants sont accueillis à l'arrêt de bus et à l'Ecole du Moulin, ils passent par les sanitaires et se lavent tous les mains pour passer au gouter.

17h00 – 18h30 : Départ échelonné - 3 animateurs proposent à nouveau 3 activités et le temps libre est également possible. Certains enfants préférant aussi faire leur devoir. Départ des premiers enfants possible à 17h (Si le gouter n'a pas été consommé, ils peuvent repartir avec les denrées non périssables (Gouter fourni)

Pour les mercredis et accueils de loisirs

7h30 – 9h00: accueil échelonné.

Des ateliers seront à leur disposition : lecture, jeux de société, dessin, jeux extérieurs jouer mais aussi ne rien faire, car chacun s'installe à son rythme.

9h00 - 9h30 : Vérification de l'appel du matin + chants/chorégraphie/danse tous ensemble

9h30 - 11h15:

Activités de découverte à la carte
Activités manuelles par tranche d'âge
Activités mini ateliers
Activités manuelles à la carte

11h15 – 11h45 : Activités libre et/ou Petits jeux

11h45 – 12h00: préparation des demi-pensionnaires pour la cantine (hygiène), ouverture aux parents pour les autres.

12h00 – 13h30 : repas

13h15 – 13h45: temps calme, aménagement de l'espace à cet effet. Sieste pour les petits (réveil 14h45 maximum, 15h début du jeu)

14h00 – 14h15 : Rangement pour les plus grands

14h15 – 16h30: grand jeu à l'extérieur autant que possible + Animation (chants, petits jeux...)

16h30 – 17h00: Goûter (fourni), les enfants passent aux toilettes pour se laver les mains. Le goûter sera pris à l'extérieur si le temps le permet, sinon dans la salle.

17h00 – 17h30 : Activités libres et/ou petit jeu proposé par les animateurs.

17h30 – 18h30 : les enfants ont le choix de jouer librement ou de participer à une activité calme proposée par l'animateur. Départ échelonné des enfants et des premiers animateurs à partir de 17h00.

Pour la restauration/pause méridienne

11h50: Accueil des enfants de l'Ecole du Moulin, l'appel est fait, ensuite les enfants partent en animation.

12h00: Arrivée des enfants de la maternelle, l'appel est fait, ensuite les enfants sont pris en charge par les animateurs dans leurs salles jusqu'au départ. Après le repas les enfants font des animations avec les 2 animateurs.

12h05: Arrivée de Jean Couvert et de Tracy le Val, l'appel est fait, puis les enfants vont s'installer pour manger jusque 12h40

12h40: Jean Couvert et Tracy le Val partent en animation et Ecole du Moulin passe à table

13h10 : Les enfants de l'école maternelles se préparent pour aller au bus. Jean couvert et Tracy le Val se rangent dans le hall puis vont attendre dehors le bus.

13h15-13h20: Ecole du moulin sort dans la cour en attendant leurs instituteurs avec les animateurs

VIII°) Evaluations:

Réunions d'équipes

Nous procéderons à une réunion hebdomadaire des activités tous les lundis après-midi pour faire l'évaluation de l'activité proposé en accueil périscolaire grâce à la mise en place de différents outils aux choix des animateur, et préparé la semaine suivante. Et sur le dernier lundi du cycle nous évaluerons ensemble si les objectifs du projet d'animation ont été atteints en argumentant.

Nous procédons également à une réunion de bilan et de supervision à chaque fin de cycle, pour revenir ensemble sur des points positifs et à améliorer, sur le côté pédagogique auprès des enfants...

Nous procédons également à une évaluation à la moitié de l'année des objectifs pédagogique pour cibler les objectifs non atteint, et ainsi pouvoir travailler davantage sur ceux-là le reste de l'année.

Evaluations des actions d'équipes

Des animateurs

Ont-ils été capables de s'investir dans la préparation et le rangement des activités ?

Ont-ils su s'intégrer à la dynamique de groupe ?

Ont-ils été capables de concevoir ?

Ont-ils su être à l'écoute ?

Ont-ils animé?

Ont-ils-assuré la sécurité physique et morale des enfants ?

Chaque animateur, peu importe sa qualification, doit être en mesure de s'autoévaluer en utilisant entre autre la grille d'évaluation des stagiaires. Mais doit être capable également d'entendre la critique, de se remettre en question dans le seul but de s'améliorer.

- De la direction

A-t-elle été capable de coordonner les groupes et les activités ?

A-t-elle géré les conflits, les financements et la logistique ?

A-t-elle géré la dynamique de groupe ?

A-t-elle assuré la formation des animateurs ?

A-t-elle été capable de réaliser les objectifs fixés ?

Critères d'évaluation:

1) Favoriser la socialisation de l'enfant :

- Y a-t-il eu beaucoup de conflits à gérer sur l'année (voir fiche incidence)
- Est-ce que tous les outils pour permettre aux enfants de s'exprimer ont été utilisés
- L'équipe a t elle était cohérente toute l'année ?

2) Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant

- Les enfants ont-ils compris l'intérêt du composteur et du tri-sélectif
- Est-ce que le jardin a été entretenu tout au long de l'année, avec une récolte au bout
- Est-ce que les enfants ont pu participer à l'élaboration des plannings et/ou proposer des activités

3) Inculquer le dépassement de soi

- Est-ce que les enfants sont allés au bout de leurs activités ?
- L'équipe s'est elle montré motivé et motivante ?
- Les enfants ont-ils eu l'occasion de découvrir de nouvelles activités ?